

Présence et fidélité de Marie

Au jour de Pâques 2020, Mgr Xavier Malle avait annoncé une année mariale diocésaine (du 6 septembre 2020 au 12 septembre 2021) : « Après les mois difficiles vécus durant la crise du Coronavirus, et alors que les douloureuses conséquences s'en font sentir, nous sommes invités à "prendre Marie chez nous". Nous allons vivre toute une année pour accueillir Marie à la maison, en paroisse, au sanctuaire Notre-Dame du Laus et en diocèse. Puisseons-nous, comme Benoîte, nous réjouir de la présence de la Vierge Marie, pour trouver auprès d'elle de quoi donner des couleurs à la vie et recevoir du soutien. »

“Quand Benoîte voit la très digne Mère de Dieu, elle se réjouit. Mais surtout, cette grande Reine l'égayé et l'encourage. (Manuscrits du Laus). Le mois de septembre se profile donc, et cette année mariale se trouvera ponctuée par deux actes de consécration, l'une personnelle, l'autre diocésaine : vous trouverez à la page 51 du livret diocésain les précisions sur un telle démarche.

- Du mercredi 8 au dimanche 12 septembre 2021 : 5 jours pour se préparer à une consécration personnelle à Marie (de la fête de la Nativité de Marie jusqu'au dimanche de la clôture de l'année mariale diocésaine. Préparation chez soi, ou au sanctuaire Notre-Dame du Laus. *(La session au Laus est ouverte à tous. Il est possible de participer à l'intégralité ou à une partie seulement, ou de la rejoindre pour le week-end. Il est également possible de participer à la session sans loger au sanctuaire. La session est ainsi particulièrement ouverte aux diocésains des Hautes-Alpes, invités à participer à ces journées conduisant au dimanche de la consécration mariale).*
- Une neuvaine est proposée pour une démarche « chez-soi » du 4 au 12 : les textes seront disponibles sur le site paroissial, ou diocésain, ou sur papier à l'accueil paroissial.
- Le dimanche 12 septembre 2021 - Fête du Saint Nom de Marie - sera célébrée la clôture de l'année mariale, comprenant la fête de la rentrée scolaire avec la bénédiction des cartables (matin) et le renouvellement de la consécration du diocèse de Gap à la Vierge Marie, et la possibilité pour ceux qui en auront le désir de se consacrer personnellement (après-midi) avec une prière autour de Marie, Mère des Peuples (animée par différentes communautés présentes sur le diocèse).

•
Nous voici donc incités, à la suite de la belle fête du 15 août, à reconsidérer la place de Marie dans nos vies - avec en bonus une intervention prévue par le père Jean-Marie en octobre (pour pallier ce qui aurait dû se vivre pendant l'année, perturbée par le confinement...).

Que Marie nous accompagne encore et toujours sur notre route avec le Christ.

Jean-Michel Bardet, Curé